



APPEL A CANDIDATURES

REF : Chargé.e mission infractions CDD

FONCTION

**UN.E CHARGE.E DE MISSION INFRACTIONS
ET ENSEIGNES COMMERCIALES en CDD**

GRADE

REDACTEUR OU TECHNICIEN CONTRACTUEL

DIRECTION
SERVICE /UT

DIRECTION DE L'URBANISME REGLEMENTAIRE
UT SAINT-DENIS / L'ILE-SAINT-DENIS

FINALITES : Prise en charge des infractions urbaines au titre du code de l'urbanisme et du code de la construction et de l'habitation, et participation à la gestion des infractions sur les enseignes commerciales au sein du service droit des sols.

MISSIONS PRINCIPALES

Activités/tâches principales :

⇒ Vérifier le respect des règles d'urbanisme dans les dossiers d'infractions,
⇒ Constater l'affichage des autorisations sur les chantiers quand cela est nécessaire,
⇒ Suivre les plaintes des riverains relatives à des infractions d'urbanisme, réponse aux courriers,
⇒ Enquête sur place,
⇒ En cas d'infraction constatée, effectuer la mise en demeure de régularisation,
⇒ Médiation entre les habitants en cas de conflit dû à une infraction,
⇒ Médiation avec les commerçants en cas de conflit dû à une infraction enseigne
⇒ Favoriser la régularisation à l'amiable, dans la mesure du possible, des infractions,
⇒ En cas de non régularisation, dresser procès-verbal d'infraction pour transmission au Procureur de la République,
⇒ Visites conjointes avec des services municipaux ou territoriaux (UT Habitat / Commerce / MHI ...),

Contraintes du poste

Nombreux déplacements sur la commune,
Relations quotidiennes avec les pétitionnaires, habitants et commerçants,
Relations quotidiennes avec les services municipaux ou communautaires,
Participation obligatoire à diverses réunions internes et externes,

Compétences et qualités requises

- Connaissance des règles d'urbanisme et de la législation urbaine et environnementale
- Connaissance des territoires de Saint Denis
- Savoir lire un plan réglementaire et de PC sans difficulté
- Connaissance juridiques relatives au code de l'urbanisme et de la construction et de l'habitation
- Connaissance des différentes autorisations d'urbanisme
- Bonne maîtrise du fonctionnement des collectivités locales
- Bonne capacité rédactionnelle
- Bonne qualité d'écoute,
- Qualité relationnelle reconnue
- Sens du travail en équipe,
- Sens de la discrétion
- Disponibilité
- Sens du service public
- Sens du travail en transversalité
- Rigueur, capacité d'analyse et de synthèse.

Compétences spécifiques / Expérience recherchée/ Diplôme ou permis obligatoire

Formation souhaitée :

⇒ Stages de formation ou perfectionnement :
Assermentation aux codes de l'urbanisme et de la construction et de l'habitation + Connaissance en termes d'accessibilité et de sécurité incendie des ERP

Formation spécifique :

Permis B obligatoire

CANDIDATURE :

Adressez votre candidature en rappelant la référence :
CHARGE.E MISSION INFRACTIONS CDD

A : recrutement@plainecommune.com.fr et
ou directement sur notre site :

<http://www.plainecommune.fr/offres-emploi>

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez
contacter le service recrutement : 01.55.93.63.45

PLAINE COMMUNE, situé aux portes de Paris, entre La Défense et Roissy, est l'un des dix pôles de développement du Grand Paris, considérée à ce titre comme le Territoire de la Culture et de la création.

Sous le statut d'EPT (Établissement public territorial), **Plaine Commune** regroupe neuf villes de Seine-Saint-Denis : **Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse**. 408 000 habitants vivent aujourd'hui sur les quelques 5 000 hectares du territoire, soit la moitié de la surface de Paris.